

CONDITIONS GENERALES « COUP DE POUCE »

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions de l'offre de contrat de paiement effectuée par Banque du Groupe Casino, Société Anonyme au capital de 41.228 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 434 130 423, dont le siège social se situe au 6 avenue de Provence à Paris (75009).

Le « crédit COUP DE POUCE » permet aux internautes de bénéficier d'un crédit en quatre fois (quatre mensualités) avec leur carte bancaire.

Conformément à l'article L312-4 du Code de la consommation, le « crédit COUP DE POUCE » n'est pas soumis aux dispositions des articles L.312-1 et suivants du Code de la consommation notamment en raison du délai de remboursement ne dépassant pas trois mois et des frais négligeables qui y sont perçus au titre du présent contrat.

1. Conditions tenant à l'emprunteur : Le présent contrat est réservé aux particuliers (personnes physiques majeures) résidant fiscalement en France et utilisant une carte bancaire Visa ou MasterCard pour le paiement de leur crédit effectué dans les conditions précitées ci-dessus. La durée de validité de la carte utilisée doit être postérieure à la date de la dernière échéance du « crédit COUP DE POUCE ». En outre, le « crédit COUP DE POUCE » est exclusivement accessible aux clients sélectionnés par la Banque du Groupe Casino sur la base de ses plateformes partenaires.

Les cartes à autorisation systématique de type Electron ou Maestro, les e-cards, les cartes Indigo et American Express ne sont pas acceptées.

2. Conclusion du contrat du crédit COUP DE POUCE : Afin de bénéficier du service, connectez-vous au site www.moncoupdepouce.com ou son application. Si vous êtes éligible au service, vous êtes dirigé vers une page internet sur laquelle est affiché le montant maximum que vous pouvez emprunter. Vous choisissez le montant dont vous souhaitez disposer soit en cliquant sur un des montants proposés, soit en saisissant directement un montant. Un récapitulatif de votre crédit indiquant le montant de chacune des 4 échéances à nous devoir, leur date de prélèvement et les frais négligeables associés vous est présenté.

Afin de recevoir les fonds octroyés, un Relevé d'Identité Bancaire et une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de résident) en cours de validité pour justifier votre identité seront nécessaires. Le contrôle de ces éléments est opéré en temps réel et vous êtes dirigés sur la page de paiement.

La durée maximale entre le paiement de la première échéance et de la dernière est de 3 mois.

Le montant des frais négligeables perçus au titre du présent contrat sera d'un montant maximal de 2.38% du montant total du prêt.

Montant de la commande	Frais négligeables	Taux débiteur	TAEG
50 à 1.000 €	2,38%	19,09%	20,86%
1.000,01 à 1.500 €	2,19%	17,56%	19,05%
1.500,01 à 2.000 €	1,98%	15,88%	17,08%
2.000,01 à 3.000 €	1,70%	13,63%	14,51%
3.000,01 à 6.000 €	1,43%	11,46%	12,08%
> 6.000 €	0,69%	5,52%	5,67%

Lorsque vous choisissez de régler votre montant COUP DE POUCE en « paiement en 4 X » par carte bancaire, vous devez confirmer ce choix par la technique dite du « double-clic » : c'est-à-dire, après avoir validé votre montant de COUP DE POUCE sur la page d'accueil, vous devez prendre connaissance des présentes conditions générales de « paiement en 4 X » en accédant sur la page paiement et notifier votre acceptation électronique audit paiement et aux présentes conditions générales en cliquant sur le bouton « valider ».

Vous reconnaissez que le « double clic » associé à la reconnaissance sur la prise de connaissance des conditions générales valent consentement à contracter et constituent une acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions générales. Votre contrat sera automatiquement archivé par Banque du Groupe Casino et vous pourrez y avoir accès sur simple demande écrite.

3. Délai de mise à disposition : Dans les conditions standard, le virement est émis vers votre banque dès expiration du délai légal de rétractation de 14 jours calendaires. La constatation du montant sur votre compte dépend ensuite du délai de compensation de votre établissement bancaire (généralement 1 jour ouvré).

4. OPTION EXPRESS : Pour disposer du montant de COUP DE POUCE plus rapidement, vous avez la possibilité de souscrire à l'OPTION EXPRESS. En sélectionnant cette option, vous demandez l'exécution immédiate du présent contrat sans attendre l'expiration du délai de rétractation tel que prévu à l'article 7 ci-dessous. Si vous exercez votre droit à rétraction, vous serez tenu au paiement proportionnel au service financier effectivement fourni. Pour toute demande de COUP DE POUCE effectuée avant 16h00, le virement est effectué le lendemain (jours ouvrés) à 14h00.

Cout de l'OPTION EXPRESS : de 100 à 299€, l'option est facturée 9,90€, de 300€ à 499€, l'option est facturée 12,90€, de 500 à 999€, l'option est facturée 19,90, de 1000€ à 1499€, l'option est facturée 24,90€, au-dessus de 1500€, l'option est facturée 29,90€.

5. Formation du contrat – Condition suspensive : Banque du Groupe Casino se réserve le droit d'accorder ou de refuser le « crédit COUP DE POUCE » dans un délai de 14 jours calendaires à compter de votre acceptation de l'offre de « crédit COUP DE POUCE ». Le « crédit COUP DE POUCE » sera définitivement accordé par Banque du Groupe Casino, après vérification notamment de l'absence d'impayé ou d'incident de paiement sur les autres comptes éventuellement détenus par vous auprès de Banque du Groupe Casino, ou d'inscription dans un fichier d'incident de paiement (FICP).

6. Exécution du contrat

a) En cas de défaillance de votre part dans les remboursements, Banque du Groupe Casino pourra exiger le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts éventuellement échus mais non payés. Banque du Groupe Casino pourra vous demander une indemnité égale au plus à 8% du capital dû. Si Banque du Groupe Casino n'exige pas le remboursement immédiat du capital restant dû, elle pourra exiger, outre le paiement des échéances échues impayées, une indemnité égale à 8% des dites échéances. L'emprunteur autorise Banque du Groupe Casino à prélever toutes sommes qu'il pourrait lui devoir sur tous comptes bancaires lui appartenant dont les coordonnées auraient été communiquées à cette dernière.

b) Banque du Groupe Casino pourra donner mandat à toute société de son choix dans le cadre de la gestion des appels de mensualités et ou de leur recouvrement.

Nous vous informons que Banque du Groupe Casino a mandaté la société Cdiscount SA, en sa qualité d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP), à effet de procéder au nom et pour le compte de Banque du Groupe Casino, aux appels des mensualités dues au titre des présentes par transactions monétiques de paiement au travers de la carte bancaire fournie au moment de la conclusion des présentes.

7. Rétractation de l'acceptation : Conformément aux articles L.222-7 et suivants du Code de la Consommation, après avoir accepté le présent contrat, vous pouvez revenir sur votre engagement au moyen du formulaire détachable ci-joint, dans un délai de 14 jours calendaires à compter de votre acceptation des présentes conditions générales, en renvoyant par lettre recommandée avec AR ce formulaire détachable après l'avoir daté et signé. En aucun cas l'exercice de ce droit de rétractation ne donne lieu à un enregistrement sur un fichier.

8. Information de l'emprunteur : Toute information pourra, dans le cadre de la conclusion ou de l'exécution des présentes, vous être adressée par Banque du Groupe Casino, par voie électronique.

9. Preuve : Les Parties conviennent que, sauf preuve contraire, toute donnée, fichier, enregistrement ou toute opération reçu(e) et/ou conservé(e) sur tout autre support informatique ou électronique de Banque du Groupe Casino notamment à partir des écrans de transaction ; ainsi que leur reproduction sur tout autre support, constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre vous et Banque du Groupe Casino.

10. Collecte et Communication d'informations – Partage du secret bancaire :

10.1 - Responsable de traitement : Les données personnelles collectées dans le cadre du « crédit COUP DE POUCE » le sont par Banque du Groupe Casino, qui est le responsable de traitement au sens de la loi 78-17 du 6 janvier 1976 (la « Loi Informatique et Libertés ») et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (le « RGPD »).

10.2 - Finalités et destinataires des données : Vos données personnelles sont traitées par Banque du Groupe Casino à des fins :

- D'octroi du « crédit COUP DE POUCE », les informations recueillies au titre du présent contrat étant obligatoires pour l'étude de votre demande et, le cas échéant, pour la gestion du crédit. A défaut de réponse complète, votre demande ne pourra pas être traitée ;
- Si vous l'avez accepté, d'évaluation du risque du crédit,
- De prévention et de lutte contre les fraudes, ce qui constitue l'intérêt légitime de Banque du Groupe Casino ;
- De recouvrement du « crédit COUP DE POUCE » éventuellement consenti, ce qui constitue l'intérêt légitime de la Banque du Groupe Casino
- De lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

10.3 - Profilage : Vos données personnelles sont collectées par Banque du Groupe Casino, qui procède à une prise de décision automatisée quant à l'octroi ou au refus du « crédit COUP DE POUCE ». Cette dernière est notamment basée sur un double score reposant :

- Sur vos antécédents de paiements, recueillis auprès de notre partenaire Cdiscount ou sur votre historique d'achat, recueilli auprès des magasins Géant Casino et Casino Supermarché ;
- Sur votre profil de risque (fraude et fichage au FICP ou au FCC) ;

En cas de refus de votre demande pour le « crédit COUP DE POUCE », vous pouvez solliciter Banque du Groupe Casino pour un entretien à distance afin de faire valoir vos observations.

10.4 - Partage du secret bancaire : Dans le cadre de la gestion préventive du risque et de recouvrement, vos données personnelles pourront être communiquées aux établissements de crédit astreints au secret professionnel bancaire selon l'article L.511-33 du Code Monétaire et Financier et appartenant au Groupe de Banque du Groupe Casino (dont la liste des sociétés peut vous être communiquée sur demande), c'est-à-dire contrôlées par Banque du Groupe Casino, ou qui contrôlent Banque du Groupe Casino, directement ou indirectement, au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce.

10.5 - Transferts en dehors de l'Union européenne : Vos données personnelles pourront également être communiquées à des prestataires et mandataires situés en dehors de l'Union européenne pour la gestion et l'exécution de la présente offre. Banque du Groupe Casino s'assure préalablement à tout transfert de données personnelles en dehors de l'Union européenne d'être liée contractuellement avec ces prestataires et mandataires en vue d'apporter des garanties appropriées, notamment par le biais des clauses types de protection des données adoptées par la Commission européenne. Vous pouvez obtenir une copie des clauses types en vous adressant à notre délégué à la protection des données par email à l'adresse suivante : dpobca@banque-casino.fr.

10.6 - Durées de conservation : Vos données personnelles seront conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle, jusqu'à l'extinction des délais de prescription de toutes les actions attachées à la conclusion et l'exécution du contrat ou pour satisfaire, le cas échéant à toute obligation liée au traitement de ces données qui s'imposerait au Prêteur, en fonction de la durée la plus longue, soit cinq ans à compter de la fin de la relation contractuelle.

10.7 : Incident de paiement : En cas d'incident de paiement, les informations vous concernant sont susceptibles d'être inscrites dans le fichier des incidents de de remboursement des crédits aux particuliers géré par la Banque de France.

10.8 : Vos droits : Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données. Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par courriel à l'adresse CRC@services.banque-casino.fr, ou par courrier postal adressé à : SERVICE CONSOMMATEUR – Banque Casino – 36 rue de Messines – 59 686 Lille Cedex 9, accompagné d'une copie d'un titre d'identité. En cas d'interrogations spécifiques liées au traitement et à la collecte de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse dpobca@banque-casino.fr.

Vous disposez, en matière de données à caractère personnel, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

11. Consommation – Médiation : En cas d'interrogation de votre part, vous pouvez contacter le service client crédit COUP DE POUCE à l'adresse email suivante : bcacoupdepouce@banque-casino.fr Si les réponses qui vous sont données par votre interlocuteur habituel ne vous satisfont pas, vous pouvez adresser votre réclamation écrite au Service Consommateur : Banque du Groupe Casino Activité crédit COUP DE POUCE 120 quai de Bacalan CS 40090 33070 Bordeaux Cedex, en précisant impérativement qu'il s'agit d'une « réclamation sur le service crédit COUP DE POUCE ».

Si un accord n'est pas trouvé, vous avez la faculté de vous adresser par courrier au Médiateur de l'ASF (Association française des Sociétés Financières), indépendant dans le cadre de sa compétence, au : 24 avenue de la Grande Armée, 75854 Paris cedex 17, et ceci sans préjudice des autres voies d'actions légales.

12. Opposition au démarchage téléphonique : Vous disposez du droit de vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier postal à la société OPPOSETEL – Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 TROYES si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection par ce moyen. Cette inscription est toutefois inopérante si vous êtes déjà client de Banque du groupe Casino.

13. Garantie des dépôts : En application des dispositions réglementaires en vigueur, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les pouvoirs publics.

14. Conditions diverses : De convention expresse, la présente offre constitue pour le prêteur un titre à ordre transmissible par simple endossement. La créance inhérente à la présente offre est susceptible de titrisation. Dans une telle hypothèse, le prêteur pourra à tout moment transférer le recouvrement de sa créance en tout ou partie à un établissement de crédit ou la Caisse des Dépôts et Consignations, les emprunteurs étant informés par simple lettre.

15. Autorité de contrôle : Banque du Groupe Casino est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09.

16. Loi applicable : les présentes conditions générales sont soumises à la législation française. Tout litige relatif aux présentes conditions générales est de la seule compétence des tribunaux Français.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales deviendraient nulles suite à un changement de législation ou par décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité des autres clauses, qui elles resteraient applicables.

BORDEREAU DE RETRACTATION «crédit COUP DE POUCE ». A renvoyer uniquement si vous désirez renoncer à cette offre au plus tard dans les quatorze jours calendaires suivant votre acceptation, par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Banque du Groupe Casino - crédit COUP DE POUCE -120 quai de Bacalan CS 40090 33070 Bordeaux Cedex. Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration des délais rappelés à l'article "rétractation de l'acceptation" ci-dessus, lisiblement et parfaitement remplie.

Je soussigné(e) né(e) le habitant à (ville et code postal) déclare renoncer à l'offre de crédit COUP DE POUCE de Euros de Banque du Groupe Casino que j'avais accepté le

Date : Signature de l'emprunteur :